

Session des 6 et 7 février 2017

BP 2017

Intervention de Jean-Paul Pavillon sur l'éducation

M. le Président, Chers Collègues,

Alors que vous déterminez la jeunesse comme un axe fort dans le projet départemental, nous trouvons que ce budget ne porte donc pas l'ambition que vous évoquez souvent.

Nous pouvons et devons faire un effort plus important sur les actions en faveur des collégiens. Il nous faut toucher plus de jeunes à travers les actions éducatives et citoyennes (classe presse).

Il nous faut accompagner la réforme du collège en attribuant des moyens supplémentaires à la hauteur de ce que nous pouvons.

Dans un autre domaine, celui du soutien des loisirs éducatifs, il est bon de rappeler que l'aide est passée de 500 000 € en 2014 à 200 000 € aujourd'hui. Ces structures sont de réelles alternatives à l'accompagnement de jeunes que nous accueillons dans nos structures ou en familles d'accueil sur la période d'été. C'est pourquoi, il est important de les aider tout en contractualisant pour un réel accompagnement éducatif. Le coût par enfant accueilli est d'ailleurs plus faible en centre de Loisirs, tout en permettant aux familles d'accueil un réel répit.

C'est l'objet de l'amendement que nous déposons.

Je vous remercie de votre attention.